

Agenda 2000: l'élargissement, position PE sur les avis préalables de la Commission sur les demandes d'adhésion

1997/2183(COS) - 30/10/1997 - Comité économique et social: avis, rapport

Le Comité approuve globalement les propositions de la Commission tout en se demandant s'il ne serait pas préférable de modifier la stratégie de négociation avec les pays candidats à l'adhésion (cinq ou dix pays). En outre, il met en cause la limite de financement des actions communautaires fixée à Edimbourg (1,27 % du PIB). Il estime en effet que les politiques structurelles à mener, ainsi que les autres politiques internes de l'Union européenne, pourraient justifier des financements dépassant la limite retenue par la Commission.